

THÉMATIQUE SÉCURITÉ VOISINS VIGILANTS

Ce programme repose sur **une dynamique collective** où chaque habitant devient un acteur de la sécurité de son quartier. Grâce à une plateforme numérique accessible via une application mobile, *les riverains peuvent signaler rapidement toute situation suspecte ou inquiétante,* qu'il s'agisse d'un comportement inhabituel, d'une tentative d'effraction ou de dégradation matérielle. Les signalements sont **partagés instantanément** avec les membres du réseau, permettant une réaction rapide et coordonnée. En plus de signaler les incidents, les utilisateurs peuvent également recevoir des alertes en provenance de leur voisinage ou des autorités locales. Cela crée un véritable réseau d'entraide et de vigilance, qui contribue à **réduire les risques de cambriolage** et à **prévenir les actes malveillants**. Les échanges d'informations sont sécurisés et garantissent la confidentialité des données personnelles.

Pourquoi?

En 2024, l'Essonne enregistre 68 290 crimes et délits (≈ 51,6% pour 1 000 habitants). Les vols et cambriolages représentent 27 843 faits (≈ 21,0%). Dont 4 033 cambriolages de logements (≈ 3,0%). Ces ordres de grandeur situent l'enjeu départemental et justifient des actions de prévention locales. La délinquance est géographiquement concentrée dans un nombre limité de communes, mais les zones périurbaines/rurales restent exposées aux cambriolages opportunistes, notamment lors des périodes de congés ; d'où l'intérêt d'un maillage de vigilance. Le Sud Essonne a fait l'objet de renforts ciblés (compagnie de gendarmerie d'Étampes) : le dispositif communal s'insère utilement dans cette stratégie de sécurisation.

Indicateur	Essonne 2024	Essonne 2024	Bouray-sur-Juine	Bouray-sur-	Définition (SSMSI)
	(nb)	(‰)	2024 (nb)	Juine 2024 (‰)	
Crimes et délits (total)	68290	51,56	73	35,36	Tous index (police+gendarmerie) enregistrés à l'année
Vols et cambriolages (total)	27843	21,02	16	7,5	Ensemble des vols et cambriolages (agrégat)
Trafic et usage de stupéfiants (total)	6024	4,55	3	1,34	Usage + trafic de stupéfiants (agrégat)
Violences contre des personnes (total)	15541	11,73	13	6,3	Atteintes aux personnes (agrégat)
Destructions et dégradations volontaires	10703	8,08	27	13	Dégradations et destructions volontaires
Escroqueries et fraudes	8179	6,17	15	7,22	Escroqueries et fraudes aux moyens de paiement
Vols sans violence contre des personnes	10190	7,69	5	2,41	Vols à la tire, pickpockets, etc. sans violence
Vols violents sans arme	1088	0,82	0	0	Vols accompagnés de violences sans usage d'arme
Vols avec armes	193	0,15	0	0	Vols commis avec armes
Vols d'accessoires sur véhicules	3654	2,76	2	1,03	Vols d'accessoires/équipements de véhicules
Vols dans les véhicules	4452	3,36	3	1,28	Vols à l'intérieur de véhicules
Vols de véhicules	4233	3,2	2	1,11	Vols de véhicules
Cambriolages de logement	4033	3,04	3	1,67	Cambriolages et tentatives de logements
Violences sexuelles (victimes)	2061	1,56	2	1,19	Victimes enregistrées de violences sexuelles
Coups et blessures volontaires intrafamiliaux	4104	3,1	2	1,12	Atteintes physiques au sein du cadre familial
Coups et blessures volontaires (hors cadre familial)	6740	5,09	6	2,89	Atteintes physiques hors cadre familial
Usage de stupéfiants	4902	3,7	3	1,34	Usages constatés (incl. AFD)
Trafic de stupéfiants	1122	0,85	0	0	Mise en cause pour trafic/revente



Comment cela fonctionne au quotidien?

- 1. **Cartographie** des secteurs et désignation de référents (2 à 3 par quartier selon morphologie).
- 2. **Signature** du protocole (mairie-préfet-gendarmerie/police).
- 3. **Information / formation** des référents et réunions publiques.
- 4. **Canaux d'alerte** (réunions, mails/SMS, appli dédiée si la commune le souhaite)
- 5. Panneaux d'entrée de commune « Voisins Vigilants ».
- 6. **Règles d'or** : pas d'intervention, pas de contrôle, respect de la vie privée et des données personnelles ; l'alerte se fait **vers** les forces de l'ordre.
- 7. **Suivi & évaluation** réguliers (compte-rendus, retours de la gendarmerie, indicateurs simples).

Les acteurs et rôles

La mairie partenaire via l'adjoint à la sécurité (commune "vigilante") : Collectivité abonnée à VVS disposant d'un espace dédié pour : recevoir en temps réel les alertes des habitants, publier des alertes/actualités, consulter des tableaux de bord/statistiques et administrer les droits (rôles, paramètres, modération locale).

La gendarmerie (après ouverture d'accès par la mairie): Service municipal pouvant être branché sur la plateforme pour recevoir les alertes (SMS/e-mail/app) et diffuser des messages à la communauté, dans le cadre défini par la commune.

Les habitants membres ("voisins"): Résidents inscrits (adhésion gratuite) qui animent la vie de quartier, postent des alertes (sécurité/solidarité) transmises à la mairie et, le cas échéant, aux services municipaux habilités ; ils s'engagent à respecter la charte (priorité au 17 en cas d'urgence, non-délation, respect de la vie privée).

Administrateurs locaux de communauté (Référent de quartier): Profil(s) doté(s) de permissions accrues au sein de l'espace communal (paramétrage, suivi des échanges, gestion des rôles et de la confidentialité). Selon l'organisation choisie par la mairie, ce rôle peut être assuré par des agents municipaux et/ou des volontaires identifiés.

Comment le mettre en place?

Phase 1 – Décision & cadrage (Semaine 1) = Délibération municipale de principe ; prise de contact avec la brigade territorialement compétente ; périmètre par quartiers/secteurs.

Phase 2 – Protocole & référents (Semaine 2) = Rédaction et signature du protocole (mairie–préfet–gendarmerie/police) ; appel à volontaires, sélection/formation des référents (règles d'alerte, posture, RGPD).

Phase 3 – Déploiement (Semaine 3) = Panneaux « Voisins Vigilants » aux entrées de commune ; mise en place des canaux d'alerte (Notamment via l'application/contact de permanence de l'adjoint) ; réunion publique de lancement.

Phase 4 – Vie du réseau (Semaine 4) = Réunions trimestrielles mairie–référents–gendarmerie ; kits de prévention (OTV, fermetures, cyber-escroqueries) ; tableau de bord local (nombres d'alertes, délais de réponse, retours gendarmerie).



Coût de l'opération?

Budget approximatif de mise en œuvre (année 1)

Poste	Description	Montant estimé (€ TTC)
Abonnement plateforme Voisins Vigilants	Adhésion municipale annuelle, ajustée à la taille (ex. base 1 800 € pour 8 000 hab)	500€
Initialisation / paramétrage	Assistance à la mise en place, personnalisation, formation (inclus partiellement)	300€
Communication de lancement	Impression bulletins, affiches, réunion publique, contenus digitaux	400€
Signalétique quartier vigilant	Panneaux dissuasifs mais mesurés	300€
Petits frais de coordination	Réunions, logistique, rafraîchissements pour formations	150€
Contingence (≈10 %)	Imprévus et ajustements de mise en œuvre	170€

Total estimé première année : 1820 €

Coûts récurrents annuels (à partir de l'année 2)

Élément	Montant estimé (€ TTC)	
Abonnement plateforme	500€	Total an
Actualisation communication et suivi	200€	

Total annuel approximatif : ~700 €

Témoignages des mairies

- Paris (15e arrondissement): Ce dispositif a été mis en place avec succès. En seulement deux mois, on y recense 600 habitants inscrits dans dix secteurs, et près de 200 alertes enregistrées Mairie du 15e arrondissement de Paris. Ces chiffres traduisent une bonne adhésion citoyenne.
- Vern-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine): La mairie valorise une baisse estimée de 20 à 40 % des cambriolages, grâce à l'activation du lien entre habitants, mairie et police municipale
- **Plaisir (Yvelines)**: On y indique que le dispositif permettrait de **réduire** d'environ 40 % le risque de cambriolage, grâce aux échanges d'alertes entre voisins, mairie et forces de l'ordre.
- Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine): La mairie souligne la simplicité et l'efficacité de la plateforme, permettant aux habitants d'envoyer des alertes par SMS ou via la plateforme selon les situations suspectes.

Conclusion

Voisins Vigilants et Solidaires favorise la solidarité entre habitants et renforce la sécurité locale, avec des résultats encourageants sur la baisse des cambriolages. C'est un outil simple et efficace pour soutenir l'action municipale avec un très bas coût.